

# Le petit **guide du foncier** agricole du Pays Cœur d'Hérault

à destination des élu.e.s



## Un peu de contexte

De nombreux guides techniques existent pour les élu.e.s sur la mise à disposition de son foncier communal, on peut citer **“Agir sur le foncier agricole - Un rôle essentiel pour les collectivités locales”** de Terre de Liens disponible en libre accès sur leur site ou encore le guide **“FONCIER FORESTIER, FONCIER AGRICOLE, Prenez en main l’aménagement de votre territoire”** de la Chambre d’Agriculture, aussi disponible en libre accès.

Ces guides permettent d’aller en profondeur sur les questions techniques du foncier agricole. Le présent guide proposé dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial porté par le Pays Cœur d’Hérault se veut être **complémentaire de ces démarches** en y ajoutant les spécificités de notre territoire : **qui sont les acteurs locaux qui peuvent vous aider ? Quelles initiatives locales existent sur le foncier agricole communal ? Qui contacter à tel stade de mon projet ?**

Sur notre territoire, **37% des agriculteurs et agricultrices de notre territoire ont plus de 55 ans** (d’après le recensement agricole de 2020), et partiront donc à la retraite d’ici 2030, il y a donc un fort enjeu à l’installation de porteur et porteuses de projets agricoles sur notre territoire !

Les **Etats Généraux de l’Agriculture et de l’Alimentation Durables** qui ont eu lieu en 2019 ont également fait remonter un enjeu **d’autonomie alimentaire sur notre territoire**, l’offre en produits locaux étant inférieure à la demande. L’installation sur du foncier communal peut contribuer à diversifier l’offre alimentaire du territoire !

Ce guide est là pour vous aider à mettre en place ces projets d’installation sur votre commune !



## Le rôle du Pays sur le foncier agricole

Le **Pays Cœur d'Hérault** vous accompagne via son **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** !

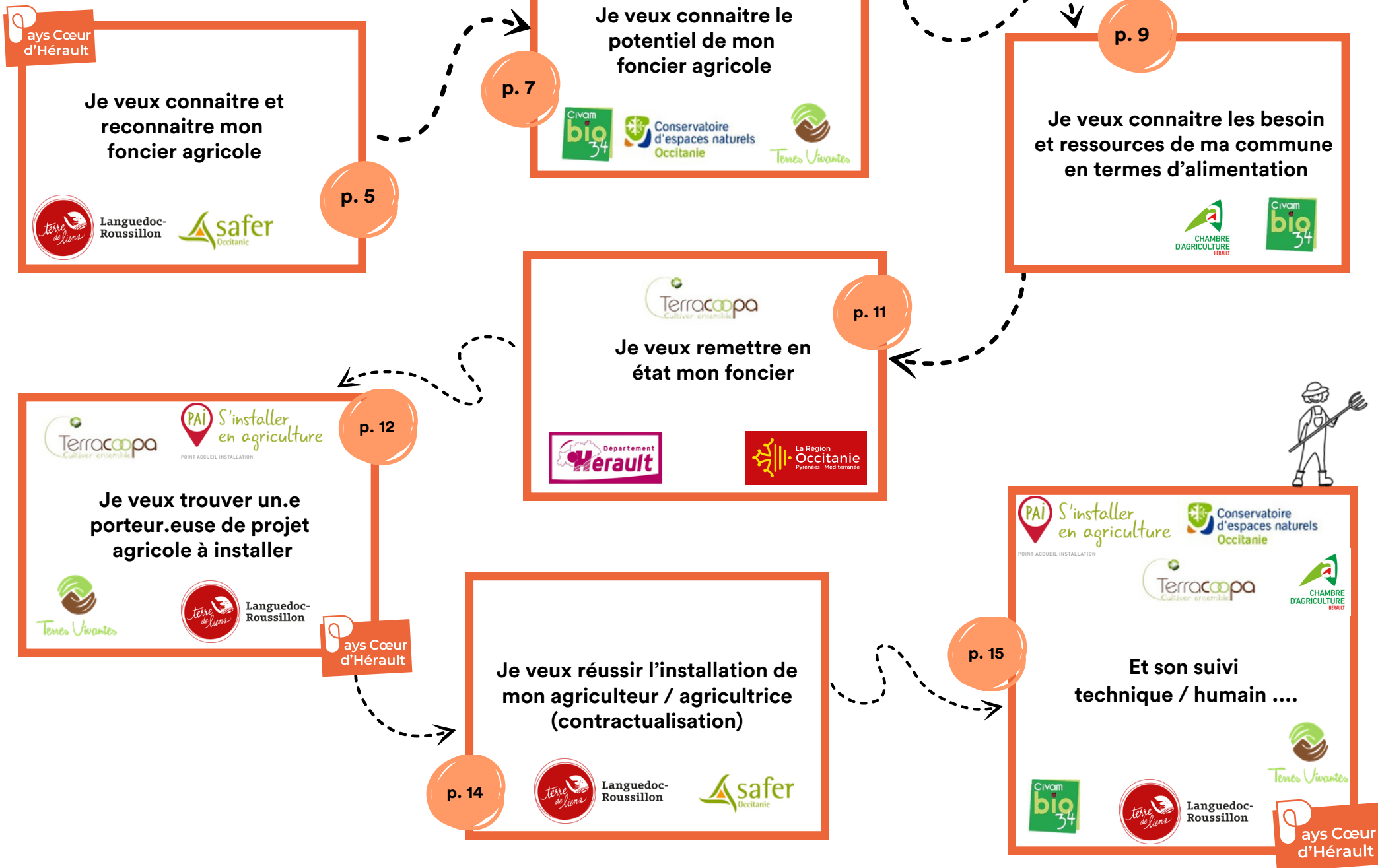
Via l'axe "Accès au foncier et au bâti agricole pour la diversification" du PAT, le Pays Cœur d'Hérault peut accompagner les communes du territoire sur divers aspects du foncier agricole.

- **Identification** du foncier agricole et naturel de la commune
- Appui à la **lecture des données d'urbanisme** associées au parcellaire de la commune
- Appui à l'élaboration de la **stratégie foncière** de la commune (rendez-vous en mairie pour identifier les besoins et possibilités d'actions)
- Appui à l'élaboration de **dispositifs de protection des espaces agricoles et naturels** (ex : périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains type PAEN)
- **Pré-diagnostic des parcelles** par l'animation d'un groupe de citoyen.ne.s (Veilleurs de Terres)
- Appui au **montage de dossiers d'aide** sur la remise en culture du foncier public non cultivé
- **Animation d'un Groupement d'Appui à l'Installation Agricole** (GAIA) avec l'ensemble des partenaires de l'accompagnement agricole pour faciliter l'installation de porteur.euse.s de projets (sous réserve de financements)
- Appui à la **rédaction d'appels à candidatures** pour l'installation sur parcellaire communal
- Appui au **suivi de l'installation** des porteur.euse.s de projets sélectionné.e.s (animation des réunions communes / porteur.euse.s de projet)
- **Coordination et mise en lien** avec les partenaires de l'accompagnement agricole



Sydel Pays Cœur d'Hérault - Sortie Veilleurs de Terres au Pouget, juin 2024

# J'ai du foncier agricole



# Je veux connaître et reconnaître mon foncier agricole



**Virginie Ayrat**

Chargée des politiques agricoles

@ virginie.ayral@cc-vallee-herault.fr

☎ 06.37.87.01.30



**Julie Pessard**

Animatrice foncier agricole

@ julie.pessard@coeur-herault.fr

☎ 06.10.31.22.35



**Julien Magand**

Gestionnaire foncier

@ jmagand@lodevoislarzac.fr

☎ 06.23.81.83.41



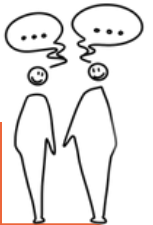
**Marina Ribeyrolles**

Directrice du Pôle Economique

@ m.ribeyrolles@cc-clermontais.fr

☎ 06.36.18.60.32

## Des contacts clés dans votre Communauté de Communes et au Pays



- Pour connaître son **parcellaire agricole**
- Ainsi que les **données PLU** associées (risques incendie, zones naturelles, zones Natura 2000, zones archéologiques, etc.)
- Renvoient vers les **services adéquats** si des points d'attention sont relevés (Natura 2000, Grands Sites, etc.)
- Possibilité de planifier un échange pour parler de la **stratégie foncière** de sa commune

# Zoom sur quelques structures qui peuvent vous accompagner à ce stade



**Connaitre, mobiliser, valoriser, transmettre le foncier, la Safer Occitanie vous accompagne !**



- **Vigifoncier** : connaître en temps réel les projets de vente
- **Izifriche®** : recenser et visualiser les friches agricoles
- **Etude foncière** : analyser et cartographier les enjeux foncier pour définir votre stratégie foncière
- **Avis de valeur** : acheter ou vendre au prix juste
- **BVSM** : repérer et incorporer dans votre patrimoine les Biens Vacants et Sans Maître
- **Gestion locative** : valoriser votre patrimoine en louant vos terres à des agriculteur.rice.s
- **Maitrise foncière** : acquérir du foncier pour votre projet
- **Travaux** : reconquérir et aménager les espaces agricoles et naturels
- **Intervention foncière** : transmettre le foncier et installer des porteurs de projet

“Sur 2 communes du PCH nous avons identifié les friches et contacté leurs propriétaires. Lors d’une réunion d’information, nous leurs avons proposé des solutions opérationnelles pour faciliter la vente et/ou la mise à disposition de leur foncier. L’objectif final de cette action était de favoriser l’installation de porteurs de projet agricole en lien avec le Projet Alimentaire du Pays Cœur d’Hérault.”

**Léa Gazzotti**  
Chargée d’étude à la  
Safer Occitanie  
@ lea.gazzotti@safer-occitanie.fr  
☎ 06.74.48.37.54



## Languedoc-Roussillon

**Terre de Liens Languedoc-Roussillon** est une association qui œuvre à la préservation des terres agricoles, accompagne les cédant.e.s et les porteurs / porteuses de projets qui cherchent à s’installer, promeut une agriculture biologique et paysanne favorisant la biodiversité et le respect des sols, tout en s’appuyant sur une dynamique citoyenne.

L’association accompagne les collectivités sur leur **stratégie agricole** et leur **projet de relocalisation de l’alimentation** :

- vers des **solutions techniques** pour la préservation des terres agricoles et le développement de l’agroécologie,
- grâce à un **réseau associatif national** (Fédération Terre de Liens) adossé à une **société d’investissement foncier** (Foncière Terre de Liens) et à une Fondation reconnue d’utilité publique,
- par un **accompagnement de proximité**, respectueux des enjeux des collectivités.

Terre de Liens peut donc **acquérir et gérer des terres agricoles** via la mobilisation d’épargne citoyenne, mais ses interventions sont plus larges : formations, études, conseils, accompagnement au repérage foncier, apport d’expertise en tant que bailleur, animation de dynamiques citoyennes...

**Roxane Dif**  
Animatrice territoriale  
à Terre de Liens  
Languedoc-Roussillon  
@ r.dif@terredeliens.org  
☎ 07.44.47.98.65

“A travers Veilleurs de Terres et GAIA, notre association mobilise ses bénévoles et salariés pour protéger les terres agricoles et faciliter l’installation. Deux fermes Terre de Liens sont implantées sur le territoire : à Aniane « Jardins d’Hérault » (maraîchage) et à Saint Michel « La Vernède » (ovin viande).”



**Paroles d’actrices et contacts sur le territoire**

# Je veux connaître le potentiel de mon foncier agricole

Le Pays Cœur d'Hérault vous accompagne via son **Projet Alimentaire Territorial** !  
(sous réserve de financements)

## GAIA

(Groupement d'Appui à l'Installatio Agricole)

Le **GAIA Pays Cœur d'Hérault** a développé une **méthodologie d'accompagnement des communes** sur l'installation de porteurs et porteuses de projet agricole sur foncier communal.

Dans cette méthodologie, les différentes structures d'accompagnement\* agricole peuvent intervenir sur le **diagnostic foncier** de la commune mais aussi la **volonté politique** de la commune sur ce dernier, le **diagnostic des sites identifiés**, la **rédaction des appels à projets** pour trouver un.e véritable porteur.euse de projet agricole, la **sélection du ou de la candidat.e** et le **suivi de l'installation**.

Le **diagnostic des sites** permet de **connaître le potentiel de son foncier agricole** : étude pédologique et analyse des sols, identification des infrastructures agroécologiques à préserver, estimation des aménagements et coûts etc. Ce diagnostic permet également la mise en place de visites des parcelles avec "**expertise paysanne**", des agriculteur.rice.s déjà installé.e.s qui peuvent évaluer le potentiel de la parcelle et le type de culture que l'on pourrait mettre en place.

*\*Structures membres du GAIA : Terres Vivantes, Terracoopa, Terre de Liens Languedoc-Roussillon, Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Civam Bio 34, Safer Occitane, Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Occitanie*

Pour en savoir + !



**Spécificité de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault**  
Vous pouvez directement passer par la Chargée des Politiques Agricoles Virginia Ayrat qui est habilitée à faire des diagnostics terrain.

## Veilleurs de Terres

Un **dispositif citoyen** permettant à des habitant.e.s formé.e.s et accompagné.e.s d'assurer en autonomie la **veille et l'animation foncière**, notamment sur les friches. Ils constituent des groupes référents de territoire, véritables relais des institutions sur le terrain, et permettent ainsi l'accueil de porteurs et porteuses de projets agricoles.

Concrètement les Veilleurs de Terres peuvent réaliser un **pré-diagnostic du terrain en friche basé sur l'observation** : état de la parcelle, stade d'enfrichement, caractère inondable ou non, accès voirie, accès à l'eau, à l'électricité, topographie, aménagements et constructions, caractéristiques agronomiques, infrastructures agroécologiques.

Un **entretien avec les élu.e.s de la commune** à visiter est réalisé en amont des visites de terrain pour identifier ensemble les zones en friches qui semblent intéressantes.

Contact citoyenne référente :

Annie Dalban - [anniedalban@free.fr](mailto:anniedalban@free.fr)

# Zoom sur quelques structures qui peuvent vous accompagner à ce stade



\*La Chambre d'Agriculture de l'Hérault, le Civam Bio 34, et Terracoopa peuvent également vous accompagner !

**Terres Vivantes** est une association, qui a pour objet **l'accompagnement à l'installation et à la transmission agricole** et la réalisation de formations collectives à destination d'agriculteurs. L'association fait partie du réseau national InterAFOCG (Association de Formation Collective à la Gestion), elle est membre de l'ARDEAR Occitanie et du réseau régional InPACT (Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale). Elle accompagne une quarantaine de créations d'activité agricole dans l'Hérault et une centaine de paysan.ne.s à la gestion de leur ferme. L'accompagnement proposé permet :

- une **aide à la réflexion**, basée sur la responsabilisation et l'autonomie du porteur de projet,
- une **approche globale** où le projet professionnel s'intègre dans "le projet de vie",
- un soutien pour les démarches dans la complexité administrative et fiscale,
- une **mise en réseau professionnel** pour par exemple confronter l'idée d'un projet à la réalité agricole ou acquérir des techniques et se faire un réseau professionnel,
- un **suivi au long cours** des projets agricoles
- des **formations en gestion et comptabilité** pour prendre les bonnes décisions,



**Marie-Laure Gutierrez**  
Accompagnatrice et formatrice  
@ marielaure.gutierrez@gmail.com  
☎ 06.20.33.52.49

@ jean-christophe.bartolucci@cen-occitanie.fr  
☎ 06.11.93.29.46

Le **CEN Occitanie** est une association qui contribue à la préservation de la biodiversité, d'espaces naturels et semi-naturels en Occitanie, notamment par des actions d'expertise, d'accompagnement technique, de maîtrise foncière et de gestion de sites.

Il est fortement impliqué dans la transition agroécologique au travers de différents projets et actions (évaluation du potentiel d'accueil de la biodiversité et **aménagement d'infrastructures agroécologiques à l'échelle des exploitations agricoles**, mesures agri-environnementales, redéploiement et confortement d'activités agricoles pour une gestion écologique vertueuse des sites, etc.). Depuis plus de 20 ans, le CEN Occitanie associe des **exploitants agricoles au foncier dont il est propriétaire ou gestionnaire**. Cet engagement se traduit par plus de 200 partenariats avec des agriculteur.rice.s qui ont fait le choix de s'orienter vers des pratiques d'exploitation économiquement viables s'appuyant sur des **principes agroécologiques durables**. La gestion des sites du CEN Occitanie est définie dans un plan de gestion conçu en concertation avec l'ensemble des acteurs et des usagers concernés. Ainsi, ces espaces de vie participent pleinement à la **dynamique des territoires** en répondant aux diverses politiques publiques visant le maintien de l'agriculture et la préservation la biodiversité

Le CEN peut proposer aux communes : des **diagnostics** faune, flore, habitat et infrastructures agroécologiques (IAE) mais aussi des **préconisations de gestion** (maintien des IAE, des auxiliaires de culture et pollinisateurs, gestion des Espèces Exotiques Envahissantes, pratiques pastorales et / ou culturelles).



**Jean-Christophe Bartolucci**  
Responsable territorial  
nord-est Hérault - Site de Gignac

"Le PCH renforce sa volonté vertueuse de promouvoir une agriculture et une alimentation de qualité en intégrant la biodiversité dans les fondements du PAT. Outre sa valeur patrimoniale intrinsèque, elle va assurer des rôles fonctionnels très importants : pollinisation, fertilisation, biocontrôle des bioagresseurs, épuration naturel des sols et de l'eau, atténuation de l'érosion des parcelles, réduction de l'impact des sécheresses... Autant de services gratuits qui méritent d'être maintenus, voire favorisés, afin de bénéficier aux projets agricoles mis en place et d'apporter une réelle plus-value à leurs productions."

"Le savoir-faire de nos paysans experts est essentiel pour une bonne caractérisation du foncier communal repéré. En effet, leur intervention permet de passer en revue les critères contournables pour de bonnes conditions d'installation agricole."



**Paroles d'acteurs /  
d'actrices et contacts  
sur le territoire**

# Je veux connaître les besoins et ressources de ma commune en termes d'alimentation

Développer l'agriculture locale et nourricière sur sa commune, c'est bien, mais il faut s'assurer des débouchés !

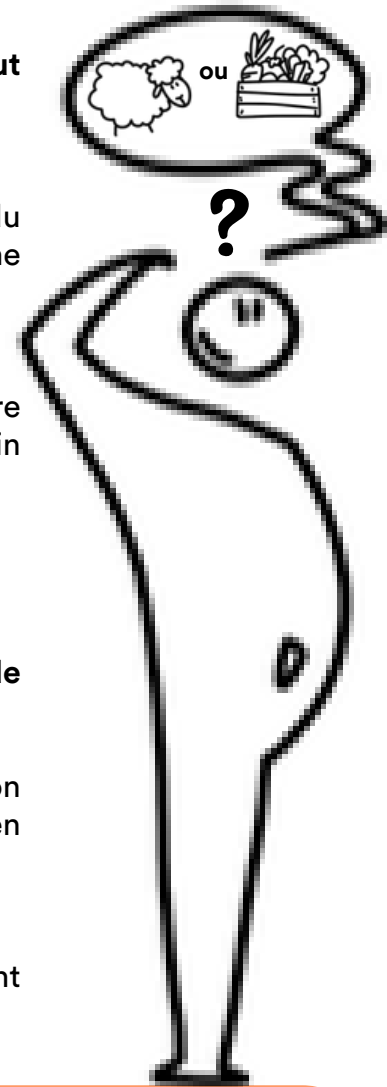
Via le **GAIA** (cf. page 8), ou par un contact direct auprès de la **Chambre d'Agriculture 34** et du **Civam Bio 34** il est possible de **mettre en place un diagnostic alimentaire** sur votre commune pour connaître ses besoins en produits locaux.

Votre commune définit avec ces structures d'accompagnement son projet, les souhaits de votre commune en termes d'alimentation locale mais aussi les cibles de l'enquête (épiceries, magasin bio, restauration scolaire, EHPAD, traiteurs, boucheries, boulangeries etc...)

La Chambre d'Agriculture et le Civam Bio 34 identifient alors :

- **Les producteurs et productrices déjà en place sur votre commune, leurs circuits de commercialisation**
- **Les approvisionnements** des différentes structures de commercialisation / distribution ciblées par la commune (est-ce que le prestataire de la cantine de l'école s'approvisionne en produits locaux ? et l'épicerie ?)

Les enquêtes ont ensuite lieu et un rapport est rédigé à destination de votre commune faisant état du résultat de ces enquêtes et posant le diagnostic alimentaire associé.



## Point d'attention

Ces diagnostics sont payants pour les communes s'ils ne sont pas dans le cadre du GAIA Pays Coeur d'Hérault ou autres appels à projets. Vous pouvez vous renseigner auprès des structures citées pour un devis !

# Les structures qui peuvent vous accompagner à ce stade



La **Chambre d'Agriculture 34** est à la fois établissement consulaire et entreprise de services. Cette complémentarité des rôles : représentation, consultation et intervention lui confère une identité spécifique au sein des organisations professionnelles agricoles.

Pour son rôle d'établissement de proximité, elle agit en synergie avec les autres Chambres consulaires pour le **développement des filières** et la création d'infrastructures **favorables aux activités économiques**.

Ce rôle d'intervention, assuré par des ingénieurs et des techniciens, se traduit par des missions :

- d'information,
- d'animation,
- d'expertise,
- d'appui technique,
- de conseil d'entreprise,
- d'accompagnement administratif,
- de formation,
- de recherche & développement,
- d'appui à l'organisation ou au montage de projets agricoles et alimentaires territoriaux ou de développement rural.

« La Chambre d'Agriculture est le partenaire idéal pour développer des projets structurants au profit des territoires afin de renforcer le tissu économique et social local. Nous accompagnons une démarche participative et élaborons un plan d'action pour concrétiser vos idées »

**Etienne Tison**

Chargé de mission  
projets de territoire

@ etienne.tison@herault.chambagri.fr  
☎ 06.18.36.83.25



Le **CIVAM Bio 34** est une association d'agriculteurs et agricultrices bio, transformateurs et distributeurs et consommateurs. C'est un acteur clé de la **transition agricole et alimentaire et du développement de l'agriculture biologique** dans l'Hérault depuis presque 40 ans. Disposant d'un fort ancrage local avec près de 300 adhérents, un **système de référents territoriaux** en cours de structuration sur tout le département, notre organisation est le porte-parole historique des agriculteurs et agricultrices bio de l'Hérault.

Le CIVAM Bio 34 porte plusieurs missions comme :

- l'**accompagnement à la conversion et à l'installation en agriculture biologique** (via un point accueil conversion, des formations, des interventions, des journées techniques),
- l'**accompagnement au développement des agriculteurs bio** et la création d'un lien fédérateur entre eux.

Il joue également un rôle dans la valorisation de la démarche d'agriculture biologique par l'organisation de divers événements mais aussi dans la sensibilisation des agriculteurs au développement durable. Enfin elle participe à l'**accompagnement des projets de territoire** dans l'Hérault pour un développement local de l'agriculture biologique.

**Andréa De Hullessen**

Chargée de mission  
projets de territoire

@ andrea.dehullessen@bio34.com  
☎ 06.88.07.46.05

“Le CIVAM Bio 34, Terre de Liens et Terres Vivantes ont co-construit une méthodologie d'accompagnement des collectivités à l'installation dans le cadre de l'action commune du réseau InPACT. Cette méthodologie en concertation avec la Chambre d'Agriculture a permis d'appuyer les communes qui s'interrogent sur la remobilisation de foncier public, l'installation de paysans sur le territoire et l'approvisionnement local. Elle a été reprise par le Pays Cœur d'Hérault qui l'a portée à une autre échelle en ouvrant l'action à d'autres partenaires.”



**Paroles d'acteurs /  
d'actrices et contacts  
sur le territoire**

## Département de l'Hérault

Dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** du Département de l'Hérault, deux appels à projet peuvent répondre à vos besoins:

- **Actions 7** : accompagner les Collectivités pour installer des cultures nourricières (en attente)
- **Actions 8** : financement de travaux de remise en état de parcelles publiques (sous réserve que l'AAP est ouvert)



## Région Occitanie

La Région Occitanie mets en place des **appels à projets annuels** qui sont renouvelables en fonction des crédits.

**Peuvent être sollicité actuellement:**

- Accompagner des projets de reconquête de friches en Occitanie
- LEADER 2023-2027

## Le PAT

*(sous réserve de financements disponibles)*

## Terracoopa

L'association peut vous aider à faire l'état des lieux des travaux à réaliser sur la parcelle pour faciliter l'installation d'un agriculteur derrière (défrichage, raccordement en eau, électricité etc...)



### On peut vous aider !\*

Vous pouvez contacter Virginie Ayrat (chargée des Politiques Agricoles, uniquement sur la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault) ou Julie Pessard (Sydel Pays Cœur d'Hérault, ensemble du territoire) pour vous aider à monter les dossiers !

\*Il est également possible d'intégrer son foncier dans une démarche agroécologique durable et concertée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 34, le CEN Occitanie, le Civam Bio 34 et Terracoopa

# Je veux trouver un.e porteur.euse de projet agricole à installer

Pour mettre à disposition du foncier communal à un.e porteur.euse de projet agricole, la commune se doit de faire un Appel à Candidatures public.

## Comment le rédiger ?



### On peut vous aider !

Vous pouvez contacter Virginie Ayral (chargée des Politiques Agricoles, uniquement sur la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault) ou Julie Pessard (Sydel Pays Cœur d'Hérault, ensemble du territoire) pour vous aider à rédiger l'Appel à Candidatures !



Si vous êtes accompagné par le GAIA, les structures d'accompagnement agricole peuvent aussi participer à la relecture de l'appel à candidature.

## Comment le diffuser ?

Sur le site internet de votre commune, de votre Communauté de Communes et du Pays Cœur d'Hérault.

Vous pouvez également relayer l'information à la chargée de mission foncier agricole du Pays Cœur d'Hérault pour un relai aux structures d'accompagnement agricole en contact avec des porteurs et porteuses de projet agricole : Terre de Liens, Terres Vivantes, Terracoopa, le Point Accueil Installation de la Chambre d'Agriculture 34.

Autre incontournable : le RDI, Répertoire Départ Installation de la Chambre d'Agriculture 34 qui est un dispositif gratuit et ouvert à toutes et tous qui permet notamment de relayer les offres et appels à candidatures de ce type !



## Comment s'assurer que l'on sélectionne un.e véritable porteur.euse de projet agricole ?

Avec le **GAIA**, les structures d'accompagnement agricole comme Terres Vivantes, le Civam Bio 34, la Chambre d'Agriculture 34 ou encore Terracoopa participent au **comité de sélection des candidat.e.s**. Leur expertise permet de **s'assurer de la faisabilité des projets déposés** !

*Dessins : Pôles en Pomme*

# Les structures qui peuvent vous accompagner à ce stade\*



\*Terre de Liens et Terres Vivantes peuvent également vous accompagner !



Le PAI est référencé comme la porte d'entrée incontournable pour tous les porteurs et porteuses de projet souhaitant s'orienter vers le secteur agricole.

Grâce à ses **neuf permanences** réparties dans l'ensemble du département, il offre la possibilité de **proposer des rendez-vous individuels** au plus près des porteur.euse.s de projets, leur permettant ainsi d'être accueillis dans des conditions de proximité.

Ces rendez-vous ont pour objectif d'orienter, de personnaliser et d'être à l'écoute de chaque projet, quel que soit son stade de réflexion, qu'il soit déjà identifié ou en cours de développement.

Cela permet à tous les candidat.e.s d'**évaluer leur positionnement dans le parcours** : connaître les centres de formation, échanger sur le lieu d'installation, affiner leur projet, identifier les structures d'accompagnement disponibles et de se renseigner sur les aides existantes.

Cette proximité avec les candidat.e.s favorise un **contact humain et une prise en compte attentive de chaque idée** tout en garantissant une neutralité dans l'accompagnement et les différents dispositifs d'aides proposés.

La question d'**accès au foncier** reste entière. En effet, la zone d'installation n'est pas toujours identifiée pour une bonne partie des candidat.e.s qui présentent des projets agricoles. Cette demande est au cœur des échanges car c'est un des éléments clés pour tous les projets agricoles.

Dans un cadre d'orientation et d'échanges d'informations le PAI peut **relayer les opportunités foncières**.

**Terracoopa** est la **coopérative d'activités et d'emplois** dédiée aux paysans et paysannes, aux paysagistes, aux métiers de l'environnement. Elle soutient **l'installation et la création d'activité** par une dynamique collective, un hébergement juridique et la mutualisation des moyens de production. Elle accompagne aussi les communes qui souhaitent mettre en place un **espace test agricole** sur leur foncier agricole ! La structure propose :

- Un **cadre juridique** permettant aux porteurs de projet de conserver leurs avantages sociaux et de limiter les risques inhérents à la création d'entreprise
- La **gestion comptable et administrative** de chaque porteur de projet
- Un **accompagnement individuel** avec des formations, des rencontres et une mise en réseaux avec d'autres porteurs de projet agricole



**Laura Leroyer**  
Animatrice du Point Accueil Installation de l'Hérault  
@ info\_installation34@saporta.net  
☎ 04.67.67.95.98



**Contacts  
sur le territoire**

**Diane Pellequer**  
Accompagnatrice et co-gérante de Terracoopa  
@ d.pellequer@terracoopa.com  
☎ 06.46.84.98.62

# Je veux réussir l'installation de mon agriculteur / mon agricultrice (baux)

## En termes de contractualisation / choix de bail :

Pour réussir l'installation du / de la porteur.euse de projet sélectionné.e sur votre parcelle, votre commune peut s'appuyer sur:

- **la SAFER et Terre de Liens**, pour la rédaction du bail de fermage (notamment pour l'appui à la rédaction de clauses environnementales, cf. page 7)
- **Votre Communauté de Communes**, pour la mise en place d'un commodat, la structuration d'un bail, la mise en place des calendriers de travaux et les différentes interrogations qui peuvent être amenées par l'agriculteur.rice lors de son installation.

Vous pouvez également vous renseigner sur les différents financements accessibles pour la commune auprès du Département et de la Région et orienter l'agriculteur.rice vers la Région, les Jeunes Agriculteurs (DJA), la CCVH (AIE) dans le cadre de financements directs pour l'agriculteur.rice.s.



*Dessins : Pôles en Pomme*

## Et son suivi technique et humain...

L'agriculteur.rice avec qui votre commune contractualise, dans le cadre de son projet, peut disposer d'un appui et d'un suivi technique qui peuvent être menées par différents acteurs du monde agricole :



*Dessins : Pôles en Pomme*

- **Chambre d'Agriculture 34** : accompagne les agriculteur.rices tout au long de la mise en place de son projet avec un appui technico-économique
- **Civam Bio 34** : accompagne les agriculteur.rices bio du territoire dans la mise en place de leur projet avec un accompagnement technico-économique et un réseautage pour la vente en circuits-courts.
- **Terracoopa** : forme et accompagne techniquement les porteur.euses de projet dans la mise en œuvre de son projet du début à la fin.
- **Terres Vivantes** : met en relation des porteur.euse.s de projet avec les propriétaires et accompagne techniquement le projet avec un appui particulier sur la gestion comptable.
- **CEN Occitanie** : met en œuvre des diagnostics agroenvironnementaux et conseille pour la valorisation de la biodiversité sur la structure. Exemple de BIODIV&EAU : portée par la Fédération des IGP de l'Hérault, le CEN et le département de l'Hérault depuis plus de 10 ans, cette action a pour vocation de sensibiliser les agriculteur.rice.s aux enjeux de conservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau, en les accompagnants dans la réalisation d'un diagnostic de pratique et dans la mise en œuvre d'actions agro-environnementale.
- **Le groupe GAIA** : réunissant l'ensemble de ces acteurs. Il peut être sollicité s'il a déjà été mis en œuvre sur le projet de la commune.

## Mes contacts référents sur le territoire



**Andréa De Hullessen**  
Chargée de mission projets de territoire

✉ [andrea.dehullessen@bio34.com](mailto:andrea.dehullessen@bio34.com)

☎ 06.88.07.46.05



**Etienne Tison**  
Chargé de mission projets de territoire

✉ [etienne.tison@herault.chambagri.fr](mailto:etienne.tison@herault.chambagri.fr)

☎ 06.18.36.83.25



**Marie-Laure Gutierrez**  
Accompagnatrice et formatrice

✉ [marielaure.gutierrez@gmail.com](mailto:marielaure.gutierrez@gmail.com)

☎ 06.20.33.52.49



**Léa Gazzotti**  
Chargée d'étude

✉ [lea.gazzotti@safer-occitanie.fr](mailto:lea.gazzotti@safer-occitanie.fr)

☎ 06.74.48.37.54



**Jean-Christophe Bartolucci**  
Responsable territorial nord-est Hérault - Site de Gignac

✉ [jean-christophe.bartolucci@cen-occitanie.fr](mailto:jean-christophe.bartolucci@cen-occitanie.fr)

☎ 06.11.93.29.46



**Languedoc-Roussillon**

**Roxane Dif**  
Animatrice territoriale

✉ [r.dif@terredeliens.org](mailto:r.dif@terredeliens.org)

☎ 07.44.47.98.65



POINT ACCUEIL INSTALLATION

**S'installer  
en agriculture**

**Laura Leroyer**  
Animatrice Hérault

✉ [info\\_installation34@saporta.net](mailto:info_installation34@saporta.net)

☎ 04.67.67.95.98



**Diane Pellequer**  
Accompagnatrice et co-gérante

✉ [d.pellequer@terracoopa.com](mailto:d.pellequer@terracoopa.com)

☎ 06.46.84.98.62

.....

.....

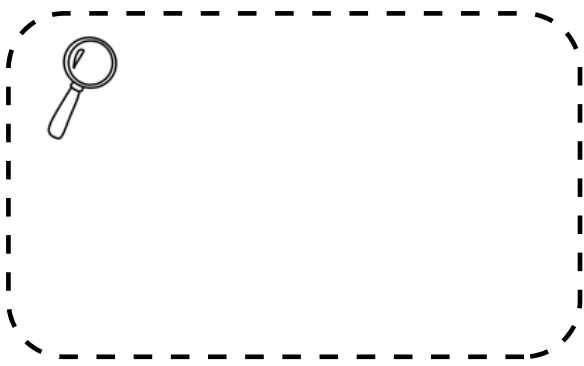
.....

.....

.....

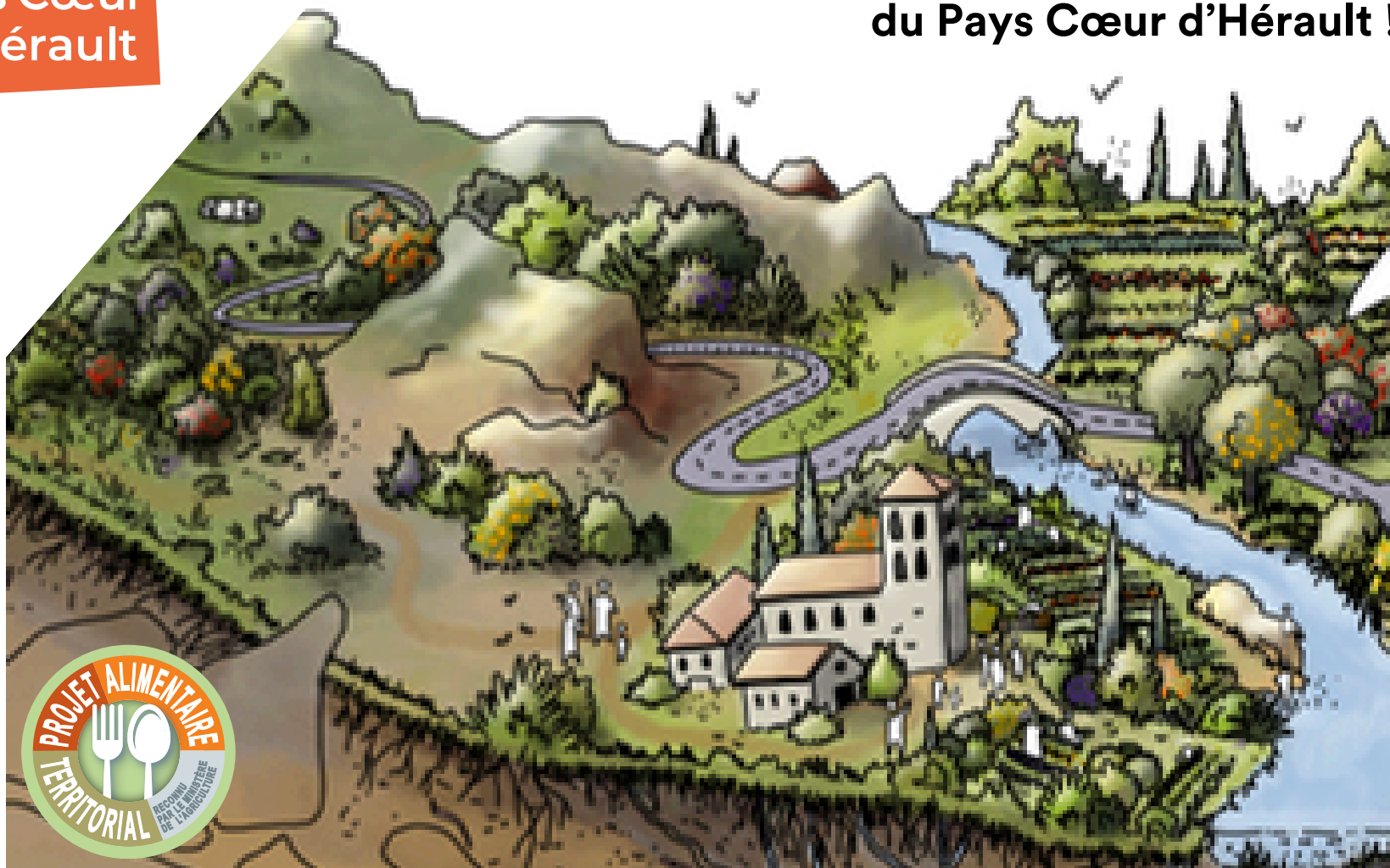
.....

.....





## Une initiative du Projet Alimentaire Territorial du Pays Cœur d'Hérault !



**PAYS CŒUR D'HÉRAULT** ☎ 04 67 02 01 01 | ✉ [contact@coeur-herault.fr](mailto:contact@coeur-herault.fr) | 🌐 [www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr)  
**SYDEL** 📍 Ecoparc Cœur d'Hérault - La Garrigue | 9, rue de la Lucques | 34725 Saint-André-de-Sangonis